

## APPEL A CANDIDATURES

IDENTIFIEZ LES LEVIERS PERTINENTS POUR REDUIRE LES EMISSIONS DE CARBONE DANS LES BATIMENTS EXISTANTS !



**Date limite d'inscription : le 15 juin 2020**

En partenariat avec :

## Les bâtiments existants : la clé vers la neutralité carbone !

La France, le pays qui a vu naître l'Accord de Paris, s'est fixé plusieurs objectifs afin de maintenir le cap des 2°C, comme **l'atteinte de la neutralité carbone d'ici 2050**, la réduction des émissions de gaz à effet de serre issues de la consommation totale du bâtiment de 54% en 2028 dans le secteur de la construction et bien plus encore. Pour accélérer cette transformation, la prochaine réglementation environnementale française (RE2020) prendra en compte les émissions issues de l'ensemble du cycle de vie calculées à partir des outils d'évaluation reconnus qui seront intégrés en 2020.

**L'objectif de neutralité carbone d'ici 2050 est également inclus dans le plan national pour la rénovation énergétique des bâtiments qui offre des outils adaptés afin de massifier la rénovation des bâtiments résidentiels et tertiaires.** L'objectif est double : réduire les factures et la consommation d'énergie dans les bâtiments tout en répondant à l'enjeu social et sanitaire de la lutte contre la précarité énergétique.

## L'analyse du cycle de vie en rénovation : le prochain challenge !

**Avec l'expérimentation E+C- et l'avènement de la RE2020**, l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) n'a jamais été autant utilisée dans le secteur du bâtiment ! Toutefois, cette approche reste encore assez marginale sur les bâtiments existants (en rénovation ou en exploitation). Pourtant, l'enjeu est de taille : dans l'hypothèse d'une vague massive de rénovation conforme à la stratégie nationale, **l'empreinte carbone des matériaux utilisés pour la rénovation pourrait rapidement dépasser celle de la construction neuve.**

Les acteurs du bâtiment auront donc de plus en plus besoin de retours d'expérience et d'orientations claires sur les leviers pertinents leur permettant de guider les choix en matière de rénovation bas-carbone en prenant en considération l'ensemble du cycle de vie de l'ouvrage.

Afin de répondre aux enjeux environnementaux en rénovation, l'Alliance HQE-GBC a réalisé un test HQE Performance ACV rénovation initié en 2017 afin de calculer les impacts liés à la rénovation de tous bâtiments. Un [guide méthodologique](#) a été publié en 2018 ainsi qu'un [rapport des premières observations](#) du test en 2019. Souhaitant approfondir cette démarche, l'Alliance HQE-GBC, grâce au financement de la Fondation Redevco, lance un appel à projets afin de **consolider la méthodologie d'évaluation et trouver des leviers pertinents pour réduire les émissions de carbone dans les bâtiments existants.**

## Le projet NZC Rénovation : affiner votre stratégie bas-carbone pour le bâti existant !

Le programme vise à identifier une méthode cohérente pour augmenter la performance des bâtiments existants sur l'ensemble du cycle de vie, en se concentrant sur des **cas d'étude représentatifs** et ainsi mettre en évidence des leviers efficaces pour la réduction des émissions de carbone sur le marché français.

Le projet est constitué de trois étapes :

1. Le réajustement de la **méthode ACV rénovation** réalisé lors du test HQE Performance 2017
2. La **réalisation d'études de cas** représentatifs et de son optimisation.
3. L'écriture d'un **guide de bonnes pratiques** et la réalisation d'une **étude technico-économique** des projets d'optimisation pour se rapprocher de la neutralité carbone.

L'objectif est également de partager ces travaux à travers l'Europe en mettant à disposition en anglais la méthodologie et les études de cas réalisés. Ce projet est organisé en collaboration avec le World GBC qui permettra une communication dans toute l'Europe grâce à son réseau et en partenariat avec AIA ENVIRONNEMENT, membre de l'Alliance qui fournira son expertise dans divers domaines et réalisera l'ensemble des analyses du cycle de vie.

Chaque étape vise la mesure, la réduction effective et l'engagement croissant des professionnels, en ce qui concerne l'ensemble des émissions sur tout le cycle de vie des constructions existantes.

Le projet se terminera par une publication du rapport final incluant un carnet des bonnes pratiques et des communications via différents médias, pour permettre à un plus large public de se l'approprier.

## Objet de l'appel à candidature et modalités de participation

### Objet de l'appel à projet

Les bâtiments existants représentent une grande variété de typologies, de morphologies, d'implantations et de contraintes contextuelles. L'enjeu de l'appel à projet est d'identifier des cas d'étude pertinents (bâtiments existant ou en exploitation), à la fois diversifiés et représentatifs du marché français. Ces cas d'études feront l'objet d'une analyse de cycle de vie approfondie et d'une analyse technico-économiques détaillée des optimisations à apporter pour tendre vers le zéro carbone. **Vous avez juste à nous fournir les informations : on s'occupe du reste ! Ces études seront réalisées par AIA Environnement<sup>1</sup>.**

### Projets concernés

Tous bâtiments existants dont la construction initiale est antérieure à 2012 :

- Rénovés, réhabilités ou en exploitation.
- S'inscrivant dans l'idéal dans l'une des six familles prioritaires identifiées dans le formulaire d'inscription.
- Pour les projets de rénovation, être si possible en phase réalisation (recommandé).

### Principes de l'appel à candidature

- 1- **Inscrivez-vous au programme en fournissant les pièces demandées dans le formulaire d'inscription.**
- 2- **Si vous êtes sélectionnés, participez aux workshops de réflexion collective et analysez les résultats de l'analyse de cycle de vie** qui vous seront transmis.
- 3- **Participez à l'identification des dispositions « bas-carbone » adaptées à votre opération.**
- 4- **Faites-nous part des contraintes architecturales, réglementaires, technico-économiques relatives à votre opération, réagissez aux études produites** en nous fournissant un document de commentaires. Ces retours seront autant d'informations précieuses pour la mise au point du rendu final.

### Critères de sélection des projets

Les projets seront choisis par le comité de pilotage du projet NZC selon les critères suivants :

- Représentativité et singularité du projet au regard :
  - de sa localisation,
  - de sa typologie,
  - des caractéristiques du patrimoine bâti,
  - des travaux réalisés dans le cadre du projet.
- Disponibilité de données spécifiques et argumentées pour permettre la réalisation de l'ACV (faite par AIA E) et avancement du projet.

**Il est envisagé de retenir 5 à 7 projets.**

**Pour candidater,  
envoyez un  
dossier numérique  
avant le  
15/06/2020 12h :  
[noury@hqegbc.org](mailto:noury@hqegbc.org)**

### Calendrier

<b>11/05/2020</b>	Lancement de l'appel à test
<b>03/06/2020</b>	Webmeeting avec les candidats (questions/précisions)
<b>15/06/2020</b>	<b>Date limite de candidature à l'appel à projet</b>
<b>30/06/2020</b>	<b>Choix des candidats retenus</b>
<b>Juillet 2020</b>	Entretiens avec chaque équipe, collecte des données
<b>Oct.2020</b>	Restitution des modélisations et premiers résultats
<b>Nov.2020</b>	Communication à l'occasion de la COP 26
<b>Déc.2020</b>	Workshop « optimisation bas carbone » avec les experts
<b>Mars. 2021</b>	Restitution des optimisations, faisabilité. « neutralité-carbone »
<b>Juillet. 2021</b>	Publication du rapport final et supports de communication

1. La modélisation ACV sera réalisée par AIA Environnement selon les règles d'application de l'expérimentation E+C- et l'addendum pour la rénovation. La modélisation du projet utilisera les données de la base INIES. Les données d'entrée d'une étude ACV inclut notamment : la connaissance détaillée et justifiée des quantités de matériaux mis en œuvre dans le projet et les résultats par poste d'une étude énergétique (type RT2012 ou RT2005) menée sur l'ensemble du projet.

## Accompagnement et valorisation

L'opération prend en charge la réalisation d'une analyse de cycle de vie détaillée et son optimisation dans une perspective de neutralité carbone. Cette prestation représente de l'ordre de 10 keuros d'étude par opération. **Les opérations retenues recevront une attestation d'opération pilote E+C- Rénovation.**

Tous les participants seront **mis en réseau** afin de faciliter les échanges dans le cadre de la modération d'un forum de discussion sur une plateforme web et de réunion d'accompagnement. Les participants seront amenés à participer aux **différents workshops** permettant d'approfondir leur connaissance sur l'empreinte carbone des constructions et les **dispositions innovantes** associées (rencontre avec les acteurs, analyse des coûts/bénéfices attendus). **Les opérations participantes seront valorisées dans les communications de l'association et de ses partenaires au travers de différents évènements prestigieux (exemples : COP26, MIPIM...) et de publications dédiées.** L'Alliance HQE-GBC s'engage à valider préalablement sa communication sur ces opérations avec leurs porteurs.

### Frais de participation pour les opérations retenues :

- Pour les projets retenus, montant de participation au programme : 10 000 euros HT
- Pour les adhérents<sup>1</sup> : GRATUIT.

#### NZC RÉNOVATION

> LEVIERS PERTINENTS POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS CO2 DANS L'EXISTANT

VOTRE PROJET  
NOUS INTÉRESSE !

3 ÉTAPES :



#### CONSOLIDATION DE LA MÉTHODOLOGIE

Harmonisation des méthodes pour l'analyse du cycle de vie des bâtiments existants.



#### CAS D'ÉTUDE REPRÉSENTATIFS

Analyse détaillée de 5-7 cas d'étude représentant la diversité du marché français.



#### RÉNOVATION & NEUTRALITÉ CARBONE

Identification des dispositions pertinentes pour réduire les émissions selon les contraintes contextuelles.



TOUT AU LONG DU PROJET:



#### CONSULTATION & COMMUNICATION

Consultation d'un cercle élargi des acteurs de la construction. Pédagogie et partage.

### A noter pour les structures membres de l'Alliance HQE - GBC

**Votre participation à cet appel à projet peut s'inscrire dans le cadre d'un mécénat de compétences.**

Bénéficiez d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% : le temps passé par vos collaborateurs pour réaliser des actions d'intérêt général peut en effet être évalué et donner lieu à un avantage fiscal. Si vous souhaitez vous inscrire dans ce dispositif, un projet de convention vous sera transmis à l'issue des inscriptions.

### A propos de l'Alliance HQE – GBC

L'Alliance HQE-GBC est l'association des professionnels pour un cadre de vie durable. Par les démarches volontaires qu'elle suscite en France et à l'international, l'Alliance HQE-GBC agit dans l'intérêt général pour anticiper, innover, améliorer les connaissances, diffuser les bonnes pratiques et représenter le secteur des bâtiments, aménagements et infrastructures durables. L'Alliance HQE-GBC est le membre français du World GBC et membre du Réseau Bâtiment Durable. Reconnue d'utilité publique, elle est à l'écoute de toutes les parties prenantes. L'Alliance HQE-GBC privilégie le travail collaboratif en réseau pour démultiplier son action et favoriser les échanges de proximité avec les acteurs.

**Contact :** Alliance HQE-GBC – 4 Avenue du Recteur Poincaré – 75016 PARIS  
Nadège OURY – [noury@hqegbc.org](mailto:noury@hqegbc.org) – Tél : 01 40 47 02 82

[www.hqegbc.org](http://www.hqegbc.org)



[@hqegbc](https://twitter.com/hqegbc)

<sup>1</sup> Vous pouvez devenir adhérent et bénéficier de cette offre. Il faudra cependant adhérer à minima durant les 2 années du projet.